



CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE BARJOLS

Date	01/04/2021
Lieu	Salle des fêtes
Présents	Catherine VENTURINO-GABELLE, Pierre CANOVA , Céline PETIT, Alain VAURY, Michèle ARNAUD, Yves GIACOMELLI, Stéphanie GOUDAL-ORIONE, Bernard TREMELLAT , Wanda ORLOWSKI LEVEQUE, François VOLPI, Candice ROSELLINI, Jacques CUCCHI, Raymonde ASTIER, Daniel VIRGIL, Brigitte LAURENT, Pierre FABRE, Myriam GARSON, Florian BERNE, André APARICIO , Magali SARDOU, Laurent MICHEL, Cécilia COURBARD, Maurice JEAN
Absents	Wanda ORLOWSKI LEVEQUE, Candice ROSELLINI, Yves GIACOMELLI, Pierre CANOVA, Florian BERNE, André APARICIO, Bernard TREMELLAT
Procurations	W ORLOWSKI LEVEQUE à C VETURINO-GABELLE, C ROSELLINI à M ARNAUD, Y GIACOMELLI à R ASTIER, A APARICIO à L MICHEL
Quorum	15 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	18h30
Heure de clôture de la séance	19H33
Présidence	Mme Le Maire C VENTURINO-GABELLE
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : S GOUDAL-ORIONE a été élue secrétaire.
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.
Droit d'information des conseillers municipaux respecté par la notice explicative envoyée par courriel.



SECRETARIAT GENERAL

Dossier N°1 :	Approbation du procès verbal du CM du 25/02/2021
<i>Débat</i>	C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal si le procès verbal du dernier conseil municipal en date du 25 février 2021 est approuvé
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°2	Décisions prises par délégation en vertu de l'article L2122-22 du CGCT
<i>Débat</i>	C VENTURINO- GABELLE présente les décisions, pour information <ul style="list-style-type: none">• DC n°2021-006 : Demande de subvention CAF mini camp vallée du Lautaret C PETIT fait lecture de la Décision <ul style="list-style-type: none">• DC n°2021-007 : Demande de subvention CAF Investissement Accueil Jeunes C PETIT fait lecture de la Décision B LAURENT demande si les subventions correspondent aux montants des projets et si elles sont obtenues C PETIT répond par l'affirmative <ul style="list-style-type: none">• DC n°2021-008 : Avenant marché de vente de Gaz – Engie
Dossier n°3 :	Transfert de compétence SYMIELEC VAR
<i>Débat</i>	C VENTURINO-GABELLE explique qu'il s'agit de valider le changement de compétences de certaines communes adhérentes au syndicat et fait lecture des délibérations concernant les trois communes de Brenon, la Cadière d'Azur, Le Val.
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°4 :	Approbation de modification des statuts de la CC Provence Verdon : compétence Mobilité
<i>Débat</i>	C VENTURINO-GABELLE demande s'il y a des questions et explique que cela concerne la loi LOM sur la mobilité et fait lecture de la délibération
<i>Vote</i>	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :



ASSOCIATION-COMMUNICATION-CULTURE

Dossier n°1 :	Autorisation de signer la convention relative à la capture, l'identification, et la stérilisation des chats errants non identifiés
<i>Débat</i>	<p>C VENTURINO-GABELLE expose le point M JEAN demande ce qu'il est fait des chats une fois stérilisés? C VENTURINO-GABELLE explique qu'ils sont relâchés M GARSON précise qu'à titre personnel elle a récupéré des chats errants qu'elle les a stérilisé mais pas pucé B LAURENT demande comment ils sont identifiés C VENTURINO-GABELLE précise qu'il existe un carnet d'appartenance C VENTURINO-GABELLE sort 18h56 M JEAN précise que c'est 500€ pour 10 chats soit 50€ par chat C PETIT précise qu'à titre indicatif les montant pour stériliser sont 65€ pour un mâle et environ 130 € pour une femelle M JEAN demande ce qu'il se passe s'il y a plus de 10 chats C PETIT précise que c'est une participation de la mairie et qu'il existe des associations qui s'en occupent et participent Retour C VENTURINO-GABELLE 18h58 C.VENTURINO-GABELLE précise qu'il est proposé de reconduire cette convention, que l'an dernier c'était 400€ pour 8 chats. C PETIT fait lecture de la délibération</p>
<i>Vote</i>	<p>Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :</p>

FINANCES

Dossier n°1 :	Approbation compte de gestion 2020-Assainissement
<i>Débat</i>	<p>C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal s'il y a des questions M JEAN demande si c'est un budget M49 C VENTURINO-GABELLE répond par l'affirmative C PETIT fait lecture de la délibération</p>
<i>Vote</i>	<p>Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :</p>
Dossier n°2	Approbation compte de gestion 2020-Eau
<i>Débat</i>	<p>C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal s'il y a des questions C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération</p>
<i>Vote</i>	<p>Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :</p>



Dossier n°3 :	Approbation compte de gestion 2020-Commune
<i>Débat</i>	C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal s’il y a des questions C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération
<i>Vote</i>	Pour : à l’unanimité Contre : Abstention :
Dossier N°4 :	Approbation compte administratif 2020 - Commune
<i>Débat</i>	C VENTURINO-GABELLE explique que le compte administratif fige l’année écoulée soit pour ce qui est encaissé soit pour ce qui est dépensé. Madame le Maire précise que la nouvelle municipalité est arrivée en juillet, donc les résultats ne leur appartiennent pas. Il n’a pas été fait grand-chose sur le budget si ce n’est des économies L. MICHEL demande si c’est par rapport au covid ? C VENTURINO-GABELLE précise que les économies se sont effectuées en partie par rapport au covid parce qu’il y a eu des dépenses non effectuées (comme des dépenses liées au transport, à la restauration ou autres) il y a un excédent qui s’est dégagé, mais il y a eu des dépenses en plus liées à l’application du protocole sanitaire C VENTURINO-GABELLE demande si tout le monde est d’accord pour qu’elle explique les Comptes administratif de tous les budgets et qu’elle sorte au moment du vote Tout le monde est d’accord. C PETIT fait lecture de la délibération C VENTURINO-GABELLE sort pour le vote M JEAN demande qui est le président ? C PETIT répond Pierre CANOVA L MICHEL demande qu’il soit noté qu’il est adjoint aux finances et qu’il est absent C PETIT répond que c’est noté
<i>Vote</i>	Pour : à l’unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°5 :	Approbation compte administratif 2020 - Eau
<i>Débat</i>	C VENTURINO-GABELLE explique qu’il n’y a pas de mouvement significatif C VENTURINO-GABELLE sort pour le vote C PETIT fait lecture de la délibération C PETIT notons que Monsieur CANOVA est absent
<i>Vote</i>	Pour : à l’unanimité Contre : Abstention :



Dossier n°6 :	Approbation compte administratif 2020 - Assainissement
Débat	<p>C VENTURINO-GABELLE explique que sur le budget assainissement le covid n'a pas eu d'influence</p> <p>M JEAN demande si pour l'assainissement il n'y a pas eu des dépenses d'analyse en sortie de stations ?</p> <p>C VENTURINO-GABELLE confirme que des tests supplémentaires sur l'eau ont été effectués mais pas de gros changement sur le budget</p> <p>C VENTURINO-GABELLE sort pour le vote</p> <p>C PETIT fait lecture de la délibération</p> <p>C PETIT précise qu'il sera noté que Monsieur CANOVA est absent</p>
Vote	<p>Pour : à l'unanimité</p> <p>Contre :</p> <p>Abstention :</p>
Dossier n°7:	affectation de résultat- Commune
Débat	<p>C VENTURINO-GABELLE demande s'il y a des questions</p> <p>C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération</p>
Vote	<p>Pour : à l'unanimité</p> <p>Contre :</p> <p>Abstention :</p>
Dossier n°7 :	affectation de résultat-Eau
Débat	<p>C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération</p>
Vote	<p>Pour : à l'unanimité</p> <p>Contre :</p> <p>Abstention :</p>
Dossier n°8 :	affectation de résultat- Assainissement
Débat	<p>C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération</p>
Vote	<p>Pour : à l'unanimité</p> <p>Contre :</p> <p>Abstention :</p>
Dossier N°9:	Questions orales
Débat	<p>C VENTURINO-GABELLE rappelle un extrait du règlement intérieur du Conseil municipal concernant le régime juridique des questions orales : pour rappel, les questions orales ne donnent pas lieu à débat, elles sont limitées à 5 par séance et à partir de maintenant quand une question posée comporte plus d'une question, comme par exemple la question n°1 qui va suivre, elles seront décomptées.</p> <p>Question 1 : « la DGS n'occupe plus son poste. Qui assure cette fonction, avec quelles compétences ? » C VENTURINO-GABELLE informe que personne n'occupe le poste de DGS à ce jour</p> <p>L MICHEL demande à Madame le Maire si elle fait fonction de DGS</p> <p>C VENTURINO-GABELLE explique qu'elle est le maire, et qu'elle</p>



assure seulement l'intérim.
L.MICHEL Donc en tant que Maire tu assures les fonctions.
C.VENTURINO-GABELLE Non seulement l'intérim.
L.MICHEL Tu joues sur les mots c'est la même chose.
C.VENTURINO-GABELLE Pas du tout, ce n'est pas que de la sémantique. Assurer les fonctions c'est avoir pleins pouvoirs, assurer l'intérim c'est uniquement la gestion courante. J'assume uniquement l'intérim c'est-à-dire la gestion courante pour que le fonctionnement de la mairie continue.
Question n°2 : C VENTURINO-GABELLE précise qu'elle ne lira pas cette question et de fait n'y répondra pas car il y a un manque de respect dans la formulation qui est inadmissible au sein d'un conseil municipal.
Question n°3 : « Un questionnaire concernant le handicap au sein de notre village a été transmis aux différents acteurs Barjolais. Seriez vous d'accord pour créer un groupe de travail au sein du conseil municipal afin de répondre aux besoins soulevés par cette étude ? » C VENTURINO-GABELLE informe que lors d'un prochain conseil municipal il sera fait la proposition de cette question de créer un groupe de travail

PV arrêté le 1^{er} avril 2021 à 19h33

Catherine VENTURINO-GABELLE

Stéphanie GOUDAL ORIONE

Le maire

Secrétaire de séance

